

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 52 (1955)
Heft: 1

Artikel: L'homme pourra-t-il un jour créer une abeille géante?
Autor: Zimmermann, Paul
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1067274>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

blement et présentant les premiers signes de l'empoisonnement : jambes paralysées, ailes écartées à angle droit.

Au cours de l'après-midi, le mal ne fait qu'empirer, les abeilles paralysées, de plus en plus nombreuses, apparaissent sur la planche de vol puis tombent à terre sans même essayer de voler. A 16.00 h., soit 24 h. après la mise sur cadres, le seuil est enlevé. Aussitôt commence alors un triste exode de la colonie. Les abeilles paralysées se déplacent péniblement en direction de l'ouverture par laquelle pénètrent les rayons du soleil de l'après-midi. Une partie des abeilles y arrive pour finalement tomber sur le sol d'où elles poursuivent leur marche en direction du soleil. C'est ainsi que nous avons vu des abeilles mourantes jusqu'à une distance de 12 m. de la ruche. Lors de la visite, nous avons pu constater que plus de la moitié des abeilles avait disparu et ce qui restait de la colonie était si éprouvé par l'action de l'insecticide que nous avons accéléré la mort des abeilles au moyen d'une mèche soufrée.

Le 23. 6. 51, nous reçûmes encore de l'apiculteur les renseignements suivants :

« Au cours de ces dernières années, j'avais à lutter contre une véritable invasion de fausse-teigne. Le soufre ne se montrait pas assez efficace. Nous employions à la maison des tablettes destinées à la destruction des mouches et moustiques, tablettes également recommandées pour la destruction des mites. Le prospectus indiquait qu'après 4 semaines, le poison était sans effet. L'armoire à cadres avait un volume de 2.4 m³. Une demi tablette fut brûlée... »

Confiant dans l'emploi de ces tablettes, l'apiculteur se basa donc sur les indications contenues dans le prospectus. Il ne pouvait pas connaître la propriété particulière de la cire d'abeille d'accumuler le poison et cette ignorance a été fatale à ses abeilles. Afin d'empêcher le renouvellement d'un tel accident, les fabricants d'insecticides devraient être tenus d'indiquer clairement sur l'emballage de leurs produits « *Nocif pour les abeilles* » étant donné que les recommandations qu'ils donnent peuvent induire les apiculteurs en erreur.

(à suivre)

L'homme pourra-t-il un jour créer une abeille géante ?

(Suite)

La plupart de nos plantes cultivées sont souvent des polyploïdes : le blé, la pomme de terre, le fraisier, les dahlias à grandes fleurs, les rosiers, etc. Or, cette polyploïdie ou mutation se manifeste spontanément dans la nature. L'homme a su mettre à profit cette particularité en choisissant les mutants qui lui semblaient les plus intéressants et c'est de cette manière que peu à peu son patrimoine végétal s'est accru. Ainsi le *Dahlia variabilis*, introduit du Mexique en 1788, donna en 1809 une forme à fleurs blanches, en 1817 une

forme à fleurs doubles, en 1850 une forme à ligules tuyautées et depuis un siècle une infinité de variations. Il en est de même de la *Reine marguerite* qui, introduite de Chine en 1730, donna en 200 ans tous les coloris et les formes à fleurs doubles que l'on connaît aujourd'hui. Enfin l'homme non seulement a exploité les mutants naturels, mais par des croisements entre variétés et entre espèces, est arrivé à faire de très belles acquisitions : les géraniums des jardins, les narcisses, pétunias, pensées, glaïeuls, pivoines, etc.

L'intérêt des plantes polyploïdes devait tout naturellement pousser les biologistes à essayer de réaliser artificiellement le phénomène de la polyploïdie et c'est en 1937 que l'Américain Blakslee réussit, pour la première fois, à provoquer la polyploïdie artificielle par badigeonnage de jeunes plantules au moyen de colchicine, alcaloïde extrait du colchique d'automne. Une nouvelle voie était ainsi ouverte vers l'obtention de plantes géantes et les recherches qui ont été faites depuis lors n'ont fait que confirmer les travaux de Blakslee. La technique a été améliorée, d'autres substances ont été découvertes la plupart dérivées d'hydrocarbures cycliques. On a pu ainsi obtenir des laitues, concombres et lins tétraploïdes et les horticulteurs de nouvelles variétés ornementales à fleurs géantes : dahlias, chrysanthèmes, lilas. De plus, cette méthode a permis de rendre fertile des hybrides qui ne l'étaient pas et de créer des espèces nouvelles stables comme le fameux bléchiendent.

Du domaine de la botanique on a essayé de transposer cette méthode dans le domaine des animaux. Alors que chez les plantes la polyploïdie se rencontre naturellement, chez les animaux elle se rencontre également, mais à une échelle beaucoup moindre. Récemment des expériences de polyploïdie ont été tentées, par insémination artificielle au moyen de sperme traité à la colchicine, sur le lapin et sur le porc qui aboutirent à la naissance d'animaux géants. Cette nouvelle technique ouvre des horizons absolument nouveaux dans le domaine de l'élevage et Jean Rostand ne craint pas d'affirmer qu'il est permis de prévoir pour un avenir prochain la production en grande série d'animaux géants polyploïdes.

La création d'une abeille géante n'est donc plus du domaine des utopies. Il est probable, qu'Outre-Atlantique, on y travaille fermement ! L'homme peut certes être fier de ses découvertes, cependant ce n'est pas en triturant la matière vivante et en la façonnant à sa guise qu'il arrivera à faire mieux que ce qui existe déjà. La Nature est toute d'équilibre, vouloir la rompre dans un sens c'est créer une réaction contraire qui annihile l'effet recherché. Ne nous berçons donc de pas trop d'illusions car je ne vois pas, pour ma part, le bénéfice qu'aurait à retirer l'apiculture d'une « abeille mammoth » qu'il faudrait sans doute manier au pistolet atomique et loger, non plus dans nos humbles ruches, mais dans des étables !

P. Z.